

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES MONITEURS ESF CHALLENGE NATIONAL

REGLEMENT SKI NORDIQUE 2019

I – Préambule

Dans le but de maintenir à leur plus haut niveau les qualités techniques et la valeur sportive des monitrices et des moniteurs, le Syndicat National des Moniteurs du Ski Français organise à la fin de chaque saison d'hiver une grande manifestation sportive comportant des épreuves alpines et nordiques. Se déroulant au cours d'une même semaine, cet ensemble de rencontres prend l'appellation de : CHAMPIONNAT DE FRANCE DES MONITEURS ESF / CHALLENGE NATIONAL.

Ce challenge national de ski nordique de fond comporte une épreuve courue en deux manches.

- la première courue contre la montre.
- la seconde sous forme de poursuite.

La technique de course pour la première manche sera la technique classique et pour la seconde la technique de patinage. Elles seront confirmées par le comité de course la veille de la première épreuve en fonction des conditions d'enneigement et météorologiques. Le comité de course peut modifier les techniques de courses si les conditions d'enneigement le nécessitent.

De même, le comité de course décidera du nombre de poules qui seront courues pour chacune des catégories en fonction de l'effectif de chacune d'elles.

Les deux manches pourront être courues dans la même technique, (patinage ou classique) ou panachée suivant les conditions de neige.

Dans les deux cas le matériel doit être conforme à la technique utilisée, notamment lorsque la course est réalisée en technique classique, les skis, les bâtons et les chaussures sont ceux qui sont dédié à cette technique spécifique.

Le parcours réalisé en technique classique Le parcours comprendra une ou deux zones matérialisées sur lesquelles le pas alternatif ou le ciseau sont obligatoires.

Ces deux manches donnent lieu à :

- un classement « scratch » individuel par catégorie Dames, vétérans et Seniors (voir détail article 5)
- Deux classements par équipe pour le challenge ESF :
 - le premier intitulé « **Challenge ESF** » classant les ESF en prenant en compte les deux meilleurs temps toutes catégories confondues
 - le second intitulé « **Trophée ESF mixte** » classant les E.S.F. en prenant en compte les trois meilleurs temps réalisés par : une dame, un senior homme ou VH1 ou VH2, et un VH3 ou VH4 ou VH5.

II – REGLEMENT COMMUN APPLICABLE A TOUTES LES EPREUVES

Article 1

Au moment de leur inscription à l'une ou à l'autre des épreuves désignées ci-dessus les moniteurs doivent remplir les conditions suivantes :

- avoir régulièrement enseigné dans le cadre d'une Ecole du Ski Français ou d'un Centre d'Enseignement pendant la saison en cours.
- Etre en possession de la carte d'adhérent au SNMSF et avoir procédé au règlement des cotisations afférentes (**cartes stagiaires valables**).
- Ne pas faire partie d'une équipe nationale ou de l'un des groupes représentant la France à titre civil ou militaire (ski de fond ou biathlon).
- Ne pas avoir été sélectionné en équipe nationale sur une course internationale au cours de la saison.

Ne pourront participer au Challenge des Moniteurs de la saison en cours :

- les athlètes membres des Equipes de France (liste parue en juin de chaque année et transmise par la FFS).
- les athlètes non membres des Equipes de France mais bénéficiant de l'intégralité des stages de préparation avec les Equipes de France (liste parue en juin de chaque année et transmise par la FFS).
- Les athlètes non membres des Equipes de France ayant participé à une épreuve de Coupe du Monde de la saison en cours ; en ce qui concerne ce dernier critère, sur demande expresse de l'ESF concernée, des cas particuliers pourront éventuellement être étudiés par la Commission Technique du SNMSF en relation avec la FFS.

Par contre

- les moniteurs titulaires d'un B.E.S.1^{er} degré alpin ou fond et **les stagiaires non aspirants** pourront participer aux épreuves du challenge mais ils n'auront pas l'agrément pour ouvrir les tests de performance
- les aspirants-moniteurs pourront participer aux épreuves du challenge et obtenir la qualification d'ouvreur du test Nordi-cross.

Toutefois, pour relever le prestige des rencontres appelées à se dérouler dans le cadre de la semaine du CHAMPIONNAT DE FRANCE DES MONITEURS ESF/CHALLENGE NATIONAL, les membres des Equipes Nationales feront un tour d'honneur en ouverture des épreuves du challenge national

Article 2

Les entraîneurs des Equipes Nationales et étrangères, les entraîneurs exerçant dans les comités régionaux à titre permanent, régulièrement inscrits dans une Ecole du Ski Français et remplissant les conditions énoncées à l'article 1, peuvent participer aux épreuves.

Article 3

Sur le plan technique, toutes les épreuves seront organisées en application des règlements FFS.

Article 4

Pour l'ensemble des épreuves de ski nordique les inscriptions et les résultats se feront en tenant compte des catégories suivantes :

Seniors dames	: jusqu'à 29 ans inclus
Dames 1	: de 30 à 34 ans (avoir 30 ans dans l'année en cours)
Dames 2	: de 35 à 39 ans (avoir 35 ans dans l'année en cours)
Dames 3	: 40 ans et plus (avoir 40 ans dans l'année en cours)

Seniors hommes : jusqu'à 34 ans inclus

Vétérans hommes 1	: de 35 à 39 ans (avoir 35 ans dans l'année en cours)
Vétérans hommes 2	: de 40 à 44 ans (avoir 40 ans dans l'année en cours)
Vétérans hommes 3	: de 45 à 49 ans (avoir 45 ans dans l'année en cours)
Vétérans hommes 4	: de 50 à 54 ans (avoir 50 ans dans l'année en cours)
Vétérans hommes 5	: 55 ans et plus (avoir 55 ans dans l'année en cours)

III REGLEMENT SPECIAL POUR LA PARTICIPATION DE MONITEURS ETRANGERS

Les moniteurs étrangers enseignant à titre permanent dans les Ecoles du Ski Français, peuvent participer aux épreuves du challenge et courent pour l'ESF dans lesquelles ils sont inscrits. Leur cas est donc assimilé à celui des moniteurs français. Les moniteurs devront être titulaires du B.E.E.S. 1^{er} degré ou d'une équivalence reconnue à celui-ci.

IV QUALIFICATION OUVREUR DU TEST NORDI-CROSS

Elle est attribuée d'après le résultat obtenu au classement « scratch » du « challenge ESF ». Le barème fera l'objet d'une annexe qui sera communiquée aux ESF par voie de circulaire.

V REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES DE SKI NORDIQUE

Article 1

Les inscriptions sont effectuées par les directeurs ou responsables en utilisant le formulaire spécial qui est envoyé par voie de circulaire. Ces inscriptions doivent parvenir à la Direction Technique du SNMSF un mois avant le début des épreuves.

Article 2

Le classement final est obtenu à l'issue de deux manches qui se déroulent conformément à ce qui est énoncé en préambule et à l'article 5 ci-après

Article 3

1^{ère} manche

Les départs sont donnés dans l'ordre suivant :

- 1 – dames
- 2 – VH5, VH4 et VH3
- 4 – Seniors, VH1 et VH2 répartis en plusieurs groupes de niveau

Les groupes sont déterminés en fonction des points OPEN, des points FFS et du classement au challenge national de l'année précédente.

Les dossards sont attribués par tirage au sort en fonction des groupes. Le jury de course statue sur les cas particuliers.

Article 4

Départ 2^{ème} manche

- 1 – En ouverture : Membres des Equipes de France
- 2 – Dames (en fonction du classement obtenu à la 1^{ère} manche)
- 3 – VH3, VH4, VH5 (en fonction du classement obtenu à la 1^{ère} manche)
- 4 – Seniors, VH1, VH2 (en fonction du classement obtenu à la 1^{ère} manche)

Article 5

A l'issue des deux manches un classement est établi comme suit :

- 1 – scratch dames (x 4) + la 1^{ère} par catégorie (D1, D2, D3) si pas parmi les 3 premières au scratch
- 3 – scratch VH3, VH4, VH5 (x 4) + le 1er par catégorie si pas parmi les 3 premiers au scratch
- 2 – scratch seniors VH1 et VH2 (x 4) + le 1er par catégorie si pas parmi les 3 premiers au scratch

Le meilleur stagiaire H et D seront également récompensés

ainsi que deux classements par ESF :

- classement du « **Challenge ESF** »
Addition des deux meilleurs temps d'une même école des catégories SH, VH1 et VH2 confondues au classement scratch
- classement du « **Trophée ESF mixte** »
Addition des trois meilleurs temps réalisés par la meilleure dame, le meilleur (senior, VH1 ou VH2) hommes et du meilleur VH3, VH4 ou VH5 d'une même école au classement scratch